

# QUE

# CHOISIR

N°403 - avril 2003 - www.quechoisir.org

PUBLIÉ PAR L'UNION FÉDÉRALE DES CONSOMMATEURS - QUE CHOISIR. MENSUEL SANS PUBLICITÉ, INDÉPENDANT DES FABRICANTS ET DE L'ÉTAT

**TESTS**

## Sèche-linge

p. 36



## Produits lave-vitres

p. 50

Séjours linguistiques  
Éviter les écueils

p. 42

**TEST**

## Plats cuisinés

Que vaut la signature des grands chefs ? p. 24



## Produits antibactériens Chers et inutiles

p. 32



**TEST**

# Poste

# LA GROGNE DES USAGERS

p. 16



- > Courrier
- > Horaires
- > Accueil





cataires chez nos voisins, les ménages hexagonaux paraissent bien démunis. Depuis les années soixante-dix, seuls des réseaux associatifs et quelques architectes, catalogués écolos, s'évertuent à diffuser de l'information, qu'il s'agisse de matériaux, de techniques, d'architecture... Mais, en 1996, la France prend le tournant de l'environnement dans la construction. Elle lance un nouveau concept, la haute qualité environnementale. L'association HQE se crée, à l'initiative des pouvoirs publics, de la Fédération française du bâtiment (FFB) et de l'Association des industries de produits de construction (AIMCC). Depuis, cercles de réflexion et colloques se succèdent. En pratique, ce sont les conseils régionaux qui se sont engagés les premiers, en particulier celui du Nord-Pas-de-Calais, qui a fait construire quelques lycées pilotes, suivi par le logement social.

### Les bonnes intentions françaises

Originale, la démarche française est ambitieuse. Elle répond à quatre enjeux essentiels : l'écoconstruction, l'écogestion, le confort des occupants et leur santé. Le bâtiment doit s'intégrer au mieux dans le voisinage ; le chantier se dérouler avec un minimum de nuisances et de déchets ; les coûts d'exploitation être minimisés en matière de consommation d'eau, d'énergie ; le confort acoustique, thermique, visuel ou olfactif être assuré ; la qualité de l'air, de l'eau, optimisée. Au total, quatorze exigences qui se déclinent par indicateurs, le professionnel choisissant en fonction des objectifs privilégiés.

### Démarche conceptuelle en France...

« L'intérêt, souligne Olivier Piron, ardent promoteur de la HQE à la Direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction (DGUHC) du ministère de l'Équipement, c'est d'imposer une méthode rigoureuse, une réflexion au moment de l'investissement, en amont de la réalisation, et d'anticiper les dépenses d'exploitation. Les cibles ne sont guère plus ambitieuses que la réglementation, mais c'est déjà beaucoup. »

La preuve par les immeubles de bureaux. « Faute d'installations performantes et d'un renouvellement d'air suffisant, les concentrations en gaz carbonique y sont beaucoup trop élevées, ce qui provoque maux de tête et arrêts maladie, souligne Jean-Pierre Rami, ingénieur-conseil. La démarche HQE va s'intéresser à la qualité hygiénique de l'air au moment de la conception. À l'usage, le surcoût d'investissement est vite compensé par la diminution de l'absentéisme et un confort accru. » La HQE peut prévoir une gestion économique de l'eau, de l'énergie, une insertion réussie dans le quartier... On ne peut que souscrire. Pourtant,



ARCHITECTE L. KROLL/PHOTO J.-P. DUPLAN/ARENE (8)  
**Lycée de Caudry (59). Lumière naturelle, isolation renforcée, entre autres. « De la qualité environnementale fanatique », assure Lucien Kroll, l'architecte.**



A. LECOMTE POUR QUE CHOISIR  
**Éric Audoye, architecte, préconise le récupérateur d'eau de pluie.**

### ...pratiques déjà ancrées à l'étranger



elle fait l'objet de vives critiques. De façon très paradoxale, elles émanent de ceux qui se préoccupent depuis déjà longtemps de construction environnementale. Architecte urbaniste et conseil en environnement à Grenoble, Maxime Tassin travaille sur les problèmes environnementaux appliqués au bâtiment. « Nous disposons actuellement d'un dispositif opérationnel qui regroupe dix-neuf pays, le green building tool. L'évaluation environnementale du bâti se fait étape par étape à l'aide de listes de contrôle très détaillées. C'est efficace. En comparaison, la HQE me paraît relever du discours. Ses quatorze cibles sont de grandes portes ouvertes dans lesquelles on peut mettre à peu près ce que l'on veut. Or, tout n'est pas environnemental. »

### Contestation inattendue

De fait, face aux pratiques déjà très ancrées et bien balisées à l'étranger, la HQE française surprend par son côté conceptuel. « Elle permet de parler d'environnement à un secteur qui ne voulait pas en entendre parler : ce n'est pas si mal, souligne Samuel Courgey, de l'Ajena (Association jurassienne pour la diffusion des énergies alternatives), partie prenante à la HQE. Mais il s'agit d'une démarche d'élaboration de projets, de management. Elle ne propose pas d'outils pratiques, contrairement aux approches étrangères. » Pour l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), qui soutient activement la HQE, c'est précisément l'intérêt de la stratégie française : le projet intègre l'environnement dès la conception, globalement, il ne s'agit pas de le verdir en choisissant telle ou telle technique, tel ou tel matériau. C'est la performance de l'ouvrage qui compte. L'architecte Claude Micmacher reste sceptique. Spécialisé dans la construction environnementale et l'habitat sain, animateur du site Internet cr3e (Construction respectueuse de l'environnement et économe en énergie), il a suivi une partie des travaux lors du démarrage de la HQE. Et témoigne. « Ce sont les gros industriels de la construction qui ont voulu la HQE pour surfer sur la vague porteuse de l'environnement. Ils ont tout fait pour que la démarche n'impose pas de contraintes. Peu im-



porte les moyens pourvu que les objectifs soient atteints. Cela peut mener à des aberrations environnementales. Un bâtiment va respecter les exigences de qualité de l'air, mais au prix de dispositifs de purification sophistiqués gros consommateurs d'électricité. On peut atteindre des objectifs en matière d'économies d'énergie sans respecter les règles élémentaires d'orientation, en renforçant l'isolation. On va pouvoir mettre des dalles plastiques en HQE alors qu'elles sont indestructibles, sauf par le feu, construire en béton malgré son bilan énergétique peu flatteur. » Faux problème, estiment les promoteurs de la HQE, le bilan environnemental d'un bâtiment n'est pas lié au choix des produits.

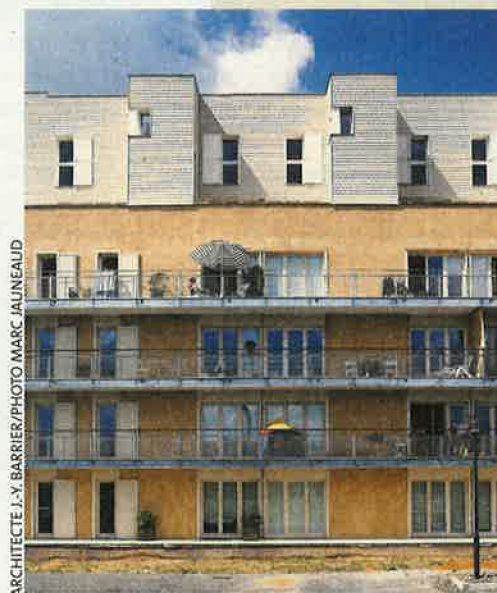
### La marque des industriels

D'ailleurs, la HQE conteste avec vigueur le bien-fondé des listes noires et des listes positives de produits qui circulent à l'étranger. Mais cela ne l'empêche pas de s'intéresser de près aux matériaux. L'AIMCC a financé l'élaboration d'une norme expérimentale Afnor. Basée sur les analyses de cycle de vie, c'est-à-dire sur l'impact d'un matériau de sa fabrication à son élimination, elle porte sur les caractéristiques environnementales des produits. Il suffit de fournir toutes les données requises pour y prétendre, quel que soit le profil écologique du matériau, son impact sur la santé, l'air, l'eau. Mais une analyse de cycle de vie coûte cher. Seuls les industriels peuvent en réaliser. Du sur-mesure pour les adhérents de l'association. L'Ademe l'admet d'ailleurs sans sourciller, ce sont les syndicats professionnels qui fournissent des données génériques par type de matériau. Ceux du Placoplâtre, du PVC, de l'aluminium, des laines minérales, de la terre cuite, de l'acier ont déjà fait enregistrer leurs déclarations. Les producteurs de matériaux naturels (chanvre, lin, laine de mouton pour les isolants, terre crue, paille pour les murs...) n'ont pas les moyens de mener de telles études. Leurs produits, en dépit d'un profil environnemental favorable, ne peuvent se déclarer conformes à la norme. L'information du consommateur n'y gagnera pas. Enfin, la HQE n'est pas seulement un groupe de réflexion qui se propose d'améliorer le bâti, c'est aussi une marque déposée, propriété de... l'AIMCC. La boucle est bouclée, les industriels contrôlent

### Rennes

## Exemplaire mais unique

Un logement collectif respectueux de l'environnement et à faible consommation d'énergie, c'était la commande de l'Union européenne. La résidence Salvatierra, à Rennes (35), a relevé le défi. Priorité aux matériaux peu polluants. La façade sud est en blocs de bauge, un mélange de terre crue et de paille. Les autres façades ont recours au bois, doublé de laine de chanvre pour l'isolation. Toutes les parois sont recouvertes d'un enduit à la chaux. Les matériaux utilisés sont donc à la fois recyclables et biodégradables, leur fabrication a nécessité peu d'énergie, le bois et le chanvre sont en outre des ressources renouvelables, autant d'atouts dont le béton, l'acier, l'aluminium, le PVC ou les laines minérales ne peuvent se targuer. Généralisable, l'architecture environnementale de Salvatierra ? « Il est très difficile d'obtenir des avis



ARCHITECTE J.-Y. BARRIER/PHOTO MARC JAUNEAUD

techniques pour les matériaux environnementaux, constate la Coop de construction, qui a construit Salvatierra, c'est trop coûteux. Pour notre façade en bauge, nous avons dû demander une atex (appréciation technique d'expérimentation) au CSTB (Centre scientifique et technique du bâtiment). Elle nous a été accordée pour cette seule opération. » Une nouvelle construction en bauge exigerait une nouvelle démarche. À 6 640 € l'atex, les candidats hésitent. On voudrait décourager les matériaux environnementaux que l'on ne s'y prendrait pas autrement.



PHOTO J.-Y. BARRIER

**La résidence Salvatierra à Rennes (35) est en partie construite en bauge, un mélange de terre crue et de paille.**

tout. À quand le PVC (proscrit en construction dans certains pays) ou le béton HQE ? « Il n'est pas question d'estampiller des matériaux HQE, assure Pierre Troadec, le président de la commission environnement de l'AIMCC. Nous avons signé un contrat qui accorde l'usage exclusif de cette marque à l'association HQE. Elle a décidé que seules des opérations pourront être certifiées HQE. » Ouf, on respire ! Si ce n'est que la récupération a déjà commencé. Vu sur une pleine page dans la presse, une publicité pour « le bloc béton sous haute qualité environnementale », de même que « la haute qualité environnementale avec l'aluminium ». Les défenseurs des matériaux naturels, arguments énergétiques à l'appui, s'étranglent ! Quant au consommateur, il est prié d'avaler les couleuvres écologiques que les industriels commencent à lui servir sous couvert de haute qualité environnementale. ■

Élisabeth Chesnais